

SGTM obtient le visa de l'AMMC pour son introduction à la Bourse de Casablanca

Casablanca, le 18 novembre 2025 - La Société Générale des Travaux du Maroc (SGTM) annonce avoir obtenu le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n° VI/EM/037/2025 en date du 17 novembre 2025, relatif à son opération d'introduction en bourse par cession d'actions.

Cette introduction en bourse vise à accompagner la croissance et le développement de SGTM, dans le cadre de sa stratégie d'ouverture et de consolidation. Elle sera réalisée par voie de cession au public de 20 % du capital de la Société, soit un montant global maximal de 5.040.000.000 dirhams.

Fondé en 1972, SGTM est un groupe familial indépendant au capital 100% marocain. Acteur majeur des BTP et des infrastructures stratégiques, SGTM contribue depuis plus de 50 ans à la construction du Maroc, avec à son actif plus de 1.000 projets emblématiques réalisés dans les domaines du transport, de l'énergie et de l'eau, de la santé, de l'industrie, de l'enseignement et de la culture. Le Groupe emploie plus de 21.000 collaborateurs à fin 2024, dispose d'un parc de 2.500 engins et bénéficie d'un portefeuille important de projets contractualisés couvrant divers secteurs d'activité. Présent également dans six autres pays africains, notamment au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, SGTM s'inscrit dans la vision continentale portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Cette introduction en bourse constitue une nouvelle étape dans le développement du Groupe. Elle vise à institutionnaliser la société en associant de nouveaux partenaires au capital, à renforcer la transparence et la performance, à accroître la notoriété et le rayonnement continental de SGTM, et à faciliter l'accès aux marchés financiers afin de soutenir la croissance à long terme. Cette opération permettra également d'associer les collaborateurs au développement de leur entreprise et de partager avec eux les fruits de sa performance.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- la note d'opération relative à l'introduction en bourse de SGTM ;
- le document de référence relatif à l'exercice 2024 et au premier semestre 2025 de SGTM.

Un extrait dudit prospectus est disponible sur le site de SGTM via le lien : www.sgtm-maroc.com.

La période de souscription est prévue du lundi 01 au lundi 08 décembre 2025 à 15h30 inclus (GMT+1). Le prix d'introduction de l'action est fixé à 380 dirhams pour le type d'ordre II et à 420 dirhams pour les types d'ordre III et IV.

Les actions de SGTM seront en vente dans toutes les agences bancaires et sociétés de bourse membres du syndicat de placement.

Un prospectus visé par l'AMMC est disponible sans frais :

- sur le site de l'AMMC : www.ammc.ma
- sur le site de la Bourse de Casablanca : www.casablanca-bourse.com
- sur le site de SGTM : www.sgtm-maroc.com

Attijari Finances Corp. est le Conseiller financier et coordinateur global de l'opération.

Contact Communication financière

Anouar Hajji / SGTM

Directeur Général Adjoint en charge des Finances

a.hajji@sgtm-maroc.com / +212 522 888 000